



Jeudi 11 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour un renouveau économique du territoire, impulsé par l'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise

Mercredi 10 juillet, Philippe Bossois, Président de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise a présenté la stratégie de développement économique aux acteurs du territoire. Fédératrice et fruit d'une démarche partagée, cette stratégie se traduit par une ambition de long terme et sera mise en œuvre selon 4 axes stratégiques, pour les prochaines années.

Philippe Bossois a présenté aux acteurs et aux partenaires économiques du territoire la Stratégie de développement économique de l'Agglomération, à l'espace « Saint-Dizier, cœur de ville » lors d'une soirée de lancement, le 10 juillet. La démarche d'élaboration de la stratégie, a été initiée en 2018 dans le but d'impulser un nouvel élan et de renouveler l'ambition pour l'avenir économique du territoire.

Au terme de cette démarche, une ambition forte a émergé consistant à « recréer les conditions d'un renouveau territorial et économique » à l'horizon 2030. Celle-ci trouve sa déclinaison opérationnelle à moyen terme autour de **4 axes stratégiques** et d'une feuille de route de **41 actions** à horizon 2023.

- *Axe 1 : Territoire de coopération* : mobiliser les acteurs clés et coordonner leurs actions pour dynamiser le territoire et conduire la mise en œuvre du projet stratégique,
- *Axe 2 : Territoire d'accueil* : construire une stratégie d'accueil et d'accompagnement coordonnée de nos forces productives,
- *Axe 3 : Territoire du bien-vivre* : consolider l'offre de services pour une meilleure attractivité commerciale et résidentielle,
- *Axe 4 : Territoire de ressources locales* : valoriser économiquement nos ressources naturelles.

Afin de garantir l'avancée des objectifs assignés dans la stratégie, tout en permettant un pilotage agile, un schéma de gouvernance est établi autour de trois instances : **des groupes thématiques** pour chaque axe, regroupant l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre des actions (réuni trois fois par an, pour assurer l'avancée des travaux) ; **un comité technique**, réuni une fois par an, pour établir le bilan annuel de la stratégie et formuler les propositions pour l'année suivante et **un comité de pilotage** réunissant des élus et représentants des différentes instances partenariales pour valider la feuille de route pour l'année à venir.

Pour élaborer cette stratégie de développement économique, la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise a initié, en juillet dernier, une démarche innovante



et participative mobilisant les acteurs économiques et les parties prenantes du dynamisme sur le territoire. « Avec l'élaboration de cette stratégie et sa mise en œuvre, nous nous saisissons de l'avenir du territoire et nous relevons l'un de ses grands défis : mettre en œuvre, ensemble, les solutions adéquates pour un renouveau économique » explique Philippe Bossois, Président de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise.

Contact presse :

Emmanuelle Schmitt

Attachée de presse • Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise

Tél. : 03 25 07 31 61 • Courriel : eschmitt@mairie-saintdizier.fr



DOSSIER DE PRESSE

Retour sur la démarche stratégique : ses chiffres clés

40 entretiens individuels menés auprès d'élus, partenaires, entrepreneurs, et techniciens de l'agglomération afin de recueillir leur vision du territoire, leur analyse des forces et faiblesses, des atouts et perspectives de développement.

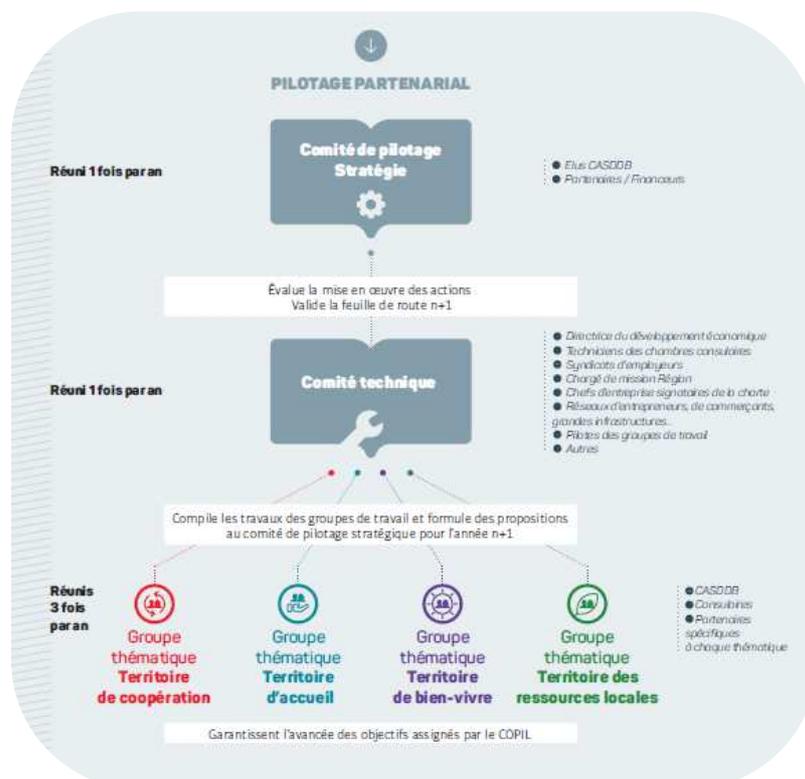
2 séminaires créatifs et prospectifs réunissant **80 acteurs** pour imaginer les défis de demain et les actions à mettre en place.

6 groupes de travail thématiques pour approfondir les modalités opérationnelles des actions proposées et des entretiens bilatéraux complémentaires.

La mobilisation d'un groupe restreint de partenaires au sein d'un **comité technique** : techniciens de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, chambres consulaires, Région, Syndicat du Der / Office de tourisme, et personnalités expertes.

La **mobilisation des élus** via un **comité de pilotage** et la **commission développement économique**.

La gouvernance et le pilotage de la stratégie





Les 4 axes et le plan opérationnel de 41 actions

AXE 1 : Territoire de coopération

Objectif 1 : se doter d'outils pour structurer l'écosystème

- 1.1. Structurer une dynamique de coopération à une échelle élargie
- 1.2. Créer un lieu totem
- 1.3. Se doter d'outils pour mieux connaître le territoire

Objectif 2 : renforcer les liens entre acteurs publics et monde économique

- 2.1. Lancer une charte d'engagement territorial
- 2.2. Renforcer la commande publique locale et responsable

Objectif 3 : Renforcer les liens entre les entreprises

- 3.1. Structurer un club d'entreprises
- 3.2. Animer une démarche d'identification des collaborations interentreprises (PDIE)

Objectif 4 : mobilisation de l'intelligence collective

- 4.1. Accompagner l'émergence d'un entrepreneuriat de territoire

AXE 2 : Territoire d'accueil

Objectif 5 : renforcer nos dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat

- 5.1. Mieux coordonner les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise
- 5.2. Améliorer les outils de l'agglomération à l'entrepreneuriat

Objectif 6 : compléter le schéma d'accompagnement des entreprises

- 6.1. Proposer une offre immobilière adaptée en recourant à un outil de portage immobilier
- 6.2. Soutenir les entreprises sur les enjeux d'attractivité des métiers et de formation
- 6.3. Organiser un parcours d'accueil à destination des visiteurs économiques
- 6.4. Améliorer l'accompagnement à l'innovation des entreprises.

Objectif 7 : structurer une politique d'accueil des nouveaux actifs, alternants, stagiaires

- 7.1. Structuration d'un pack accueil (livret d'accueil et offre de services type conciergerie)
- 7.2. Création d'une offre de logements temporaires

Objectif 8 : Promouvoir et accompagner le développement de nos savoir-faire

- 8.1. Organiser un "rallye portes ouvertes » des entreprises
- 8.2. Proposer un espace vitrine des savoir-faire de nos entreprises dans le futur lieu totem
- 8.3. Fédérer les entreprises et les compétences autour des activités liées au nucléaire

Objectif 9 : accompagner l'émergence de nouveaux projets commerce et d'artisanat

- 9.1. Proposer un dispositif d'incitation à l'émergence de nouveaux commerces
- 9.2. Créer une offre commerciale adaptée : cellules commerciales à "loyer abordable" / taxer locaux vacants



AXE 3 : Territoire du bien-vivre

Objectif 9 : accompagner l'émergence de nouveaux projets commerce et d'artisanat

- 9.1. Proposer un dispositif d'incitation à l'émergence de nouveaux commerces
- 9.2. Créer une offre commerciale adaptée : cellules commerciales à "loyer abordable" / taxer locaux vacants

Objectif 10 : Stimuler l'attractivité commerciale et résidentielle du centre-ville

- 10.1. Poursuivre la mise en œuvre de la démarche « Saint-Dizier Cœur de ville »
- 10.2. Créer une identité commerciale en centre-ville par une charte graphique
- 10.3. Capitaliser sur le projet de Château de Saint-Dizier
- 10.4. Créer en centre-ville un lieu de convivialité
- 10.5. Renforcer les liens entre les polarités commerciales du territoire

Objectif 11 : Maintenir une offre de service en milieu rural

- 11.1. Etudier l'opportunité de créer des lieux multi-services et la structuration d'activités itinérantes en milieu rural
- 11.2. Structurer le réseau tiers-lieux et expérimenter en milieu rural

AXE 4 : Territoire des ressources locales

Objectif 12 : structurer une stratégie tourisme

- 12.1. Etablir une stratégie d'offre touristique
- 12.2. Attirer une offre d'hébergements et de restauration qualitative pour attirer un nouveau public
- 12.3. Fédérer les événements sport – nature autour d'une marque commune
- 12.4. Valoriser le potentiel touristique de la forêt
- 12.5. Développement de parcours multithématiques
- 12.6. Proposer une offre d'animation culturelle autour du Der

Objectif 13 : développer une production locale et citoyenne d'énergies renouvelables

- 13.1. Inciter et accompagner les projets d'énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque,...)
- 13.2. Stimuler la filière bois-énergie locale par la commande publique

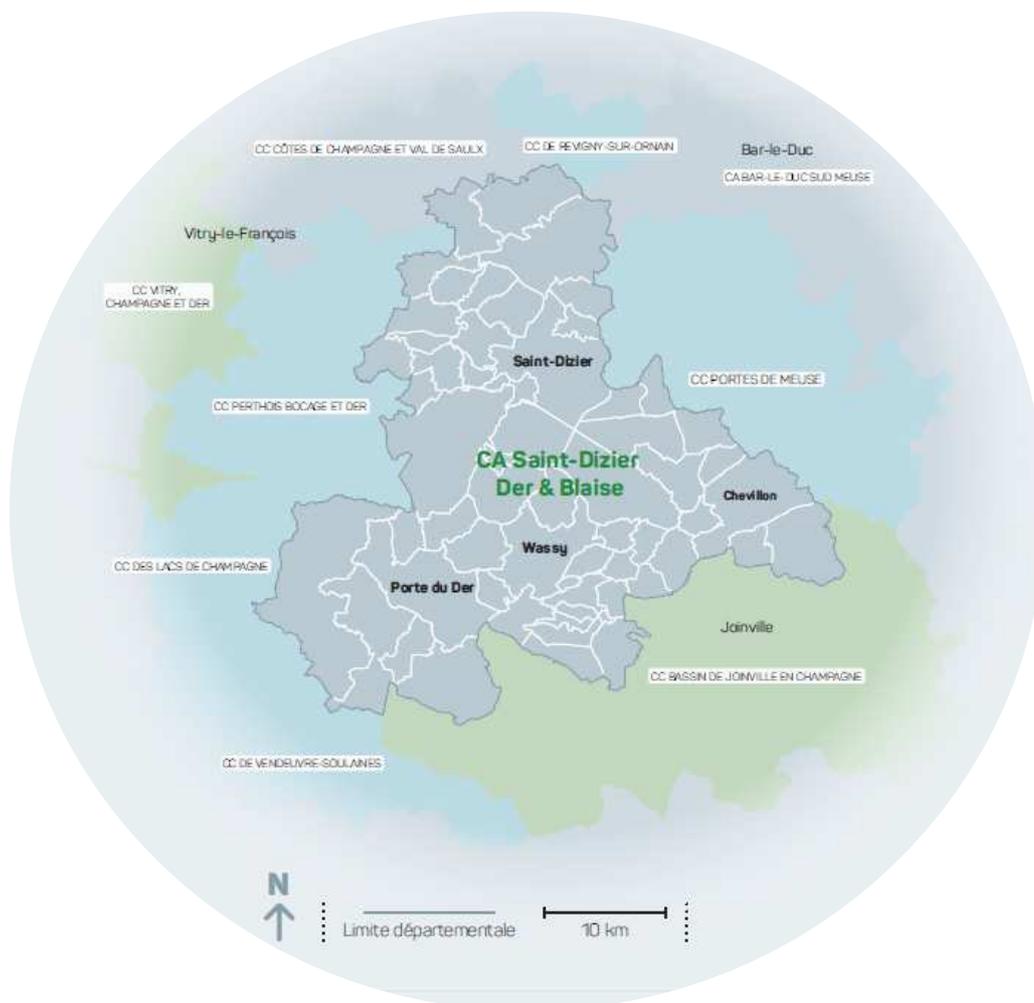
Objectif 14 : développer une agriculture locale et de qualité

- 14.1. Développer les filières alimentaires locales (projet légumerie)
- 14.2. Inciter les agriculteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement et au développement d'une agriculture raisonnée
- 14.3. Favoriser l'émergence de réseaux de distribution directs entre producteurs et consommateurs
- 14.4. Approvisionner la restauration collective en produits alimentaires locaux
- 14.5. Collecter et valoriser les déchets organiques et coproduits de l'agriculture

AXE TRANSVERSE : Développer les outils de communication nécessaire au déploiement de la stratégie et ses actions



Carte d'identité de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise



60 communes et 59 442 habitants (INSEE 2015)

A mi-chemin de Nancy, Reims et Troyes

23 600 emplois (INSEE 2014) - 110 emplois pour 100 actifs (INSEE 2014)

Concentration de 2/3 des emplois à Saint-Dizier

13 000 emplois salariés du secteur privé

1 300 entreprises (source Acoos 2016)

Le poids économique du territoire représente 1/3 de celui du département (tant en termes de nombre d'entreprises que d'emplois)